

Référentiel d'activités de l'infirmier de bloc opératoire en vigueur au 1^{er} Janvier 2017

L'infirmier ou l'infirmière « donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

L'infirmier ou l'infirmière participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement. » (Art. L.4311-1 du CSP).

« L'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'État de bloc opératoire ou en cours de formation préparant à ce diplôme, exerce en priorité les activités suivantes :

- 1° Gestion des risques liés à l'activité et à l'environnement opératoire ;
- 2° Élaboration et mise en œuvre d'une démarche de soins individualisée en bloc opératoire et secteurs associés ;
- 3° Organisation et coordination des soins infirmiers en salle d'intervention ;
- 4° Traçabilité des activités au bloc opératoire et en secteurs associés ;
- 5° Participation à l'élaboration, à l'application et au contrôle des procédures de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables visant à la prévention des infections nosocomiales au bloc opératoire et en secteurs associés.

En per-opératoire, l'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'État de bloc opératoire ou l'infirmier ou l'infirmière en cours de formation préparant à ce diplôme exerce les activités de circulant, d'instrumentiste et d'aide opératoire, en présence de l'opérateur.

Il est habilité à exercer dans tous les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique, thérapeutique, ou diagnostic et thérapeutique dans les secteurs de stérilisation du matériel médico-chirurgical, et dans les services d'hygiène hospitalière. »

(Art. R.4311-11 du CSP).

L'infirmier de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R.4311-1 à R.4311-15 et R.4312-1 à 4312-49 du code de la santé publique.

Par ailleurs, seul le professionnel titulaire du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire ou d'une autorisation d'exercice de la profession d'infirmier de bloc opératoire est habilité à accomplir les actes et activités suivants :

« 1° Dans les conditions fixées par un protocole préétabli, écrit, daté et signé par le ou les chirurgiens :

a) Sous réserve que le chirurgien puisse intervenir à tout moment :

- l'installation chirurgicale du patient ;
- la mise en place et la fixation des drains sus-aponévrotiques ;
- la fermeture sous-cutanée et cutanée ;

b) Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence du chirurgien, apporter une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration ;

2° Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence et sur demande expresse du chirurgien, une fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité déterminés par arrêté du ministre chargé de la santé »

Définition du métier

L'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État est un professionnel spécialisé qui prend soin des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies et d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Il organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Il met en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la nature des interventions, à la spécificité des patients, au travail en zone protégée, et à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques.

Les infirmiers de bloc opératoire interviennent au sein d'une équipe pluri professionnelle dans toutes les disciplines chirurgicales en secteur opératoire, en salle interventionnelle, en endoscopie, en services de stérilisation, et d'hygiène.

Activités

1 – Réalisation de soins et d'activités liées à l'intervention et au geste opératoire

2 – Réalisation de soins auprès d'une personne bénéficiaire d'une intervention

3 – Mise en œuvre et contrôle de mesures d'hygiène en bloc opératoire et dans les secteurs associés

4 – Mise en œuvre de mesures de qualité et de sécurité au bloc opératoire et dans les secteurs associés

5 – Gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits au bloc opératoire et dans les secteurs associés

6 – Transmission d'information, organisation, planification en bloc opératoire

7 – Formation et information des équipes et des stagiaires en bloc opératoire et dans les secteurs associés

8 – Réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, formation personnelle spécifiques aux activités péri-opératoires

Activités détaillées

1. Réalisation de soins et d'activités liées à l'intervention et au geste opératoire

Préparation de l'environnement opératoire

- Choix des équipements et des dispositifs médicaux
- Contrôle de la fiabilité des équipements, des dispositifs médicaux et des locaux
- Agencement de l'espace opératoire
- Organisation des chariots d'intervention (urgences, spécialités chirurgicales...)
- Organisation de l'espace dans la salle d'intervention

Coordination des équipes pendant la réalisation du geste opératoire

- Échanges d'informations pour le suivi de l'intervention et l'organisation entre les différents intervenants
- Coordination des activités entre les différents intervenants

Activités de circulante en bloc opératoire

- Mise à disposition, entre la zone de circulation et la zone protégée, d'instruments, de dispositifs médicaux, de produits pharmaceutiques, par anticipation au déroulement de l'activité opératoire
- Connexion des câbles stériles sur les consoles respectives
- Réglage des dispositifs médicaux et de l'éclairage opératoire
- Contrôle du maintien de la position du patient
- Échanges d'informations, pour le suivi de l'intervention et l'organisation générale du bloc, avec les professionnels à l'extérieur de la salle d'intervention
- Recueil, préparation, enregistrement des prélèvements opératoires
- Contrôle de l'acheminement des prélèvements
- Comptage des textiles, des aiguilles, du petit matériel
- Tri et évacuation du matériel et des déchets en fin d'intervention

Activités d'instrumentiste en salle d'opération

- Organisation de l'espace d'intervention

- Mise en place des champs opératoires
- Comptage des textiles, des aiguilles, et autres petits matériels,...
- Contrôle de l'instrumentation avant et après l'intervention
- Préparation de la zone d'incision
- Préparation de l'instrumentation
- Préparation et fixation des câbles en vue du branchement
- Présentation des dispositifs médicaux stériles pour les opérateurs selon les temps opératoires

Activités d'aide opératoire

- Suivi de proximité du champ opératoire et de l'état du site opératoire durant l'intervention
- Réalisation de pansement
- Branchement de tout type de drainages

Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale

- Aide à la mise en place et au maintien des instruments d'exposition directe et indirecte
- Aide à la réalisation d'une aspiration
- Aide à la réalisation d'une hémostase
- Aide aux sutures des organes et des vaisseaux sous la direction de l'opérateur
- Aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire
- Aide à la pose d'un dispositif médical implantable (DMI)
- Injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un vis-cère, une cavité, une artère
- Fermeture sous cutanée et cutanée
- Mise en place et fixation des drains sus aponévrotiques

2. Réalisation de soins auprès d'une personne bénéficiaire d'une intervention

Accueil et suivi du patient en zone péri-opératoire

- Entretien préopératoire
- Accueil du patient au bloc opératoire
- Écoute de la personne avant l'intervention
- Entretien d'aide au patient et soutien avant l'intervention
- Aide à la relaxation du patient
- Information, conseil auprès du patient après l'intervention
- Relation d'aide et de soutien au cours des interventions.
- Relation avec la famille et l'entourage du patient

Réalisation des soins à la personne en zone opératoire

- Pré-Installation en vue de l'anesthésie et installation en posture chirurgicale avec l'équipe médicale
- Installation en vue de l'anesthésie et installation en posture chirurgicale en fonction de la voie d'abord prescrite par le chirurgien
- Protection de la personne au niveau des zones à risque (compressions vasculo-nerveuses ou cutanées, prévention des troubles musculo-squelettiques et viscéraux positionnels) inconfort
- Réalisation de la préparation cutanée
- Réalisation du pansement
- Aide à la mise en place de dispositifs de drainage et de systèmes de contention
- Installation pour le transfert en salle post-interventionnelle
- Soins et surveillance pendant et après l'intervention : paramètres, douleur,...
- Soins sur prescription médicale
- Réalisation de gestes d'urgence

Observation et suivi du patient pendant l'intervention

- Lecture de signes ou de symptômes liés à l'évolution d'une situation
- Recueil des éléments d'observation pendant le déroulement des interventions
- Écoute des informations données par les opérateurs ou les autres membres de l'équipe

3. Mise en œuvre et contrôle de mesures d'hygiène en bloc opératoire et dans les secteurs associés

Procédures

- Élaboration de procédures d'hygiène et mise en application
- Vérification et contrôle des protocoles et procédures et de leur application
- Traçabilité de la procédure

Hygiène des personnes au sein du bloc opératoire

Mise en œuvre et contrôle des mesures concernant :

- la circulation des personnes
- la tenue vestimentaire
- le traitement des mains
- les règles d'hygiène
- les règles d'asepsie

Hygiène du patient

- Contrôle de la tenue opératoire et de l'hygiène du patient
- Réalisation de la préparation cutanée

Hygiène de l'environnement opératoire, application de l'asepsie progressive

- Mise en œuvre et contrôle des mesures concernant les circuits des dispositifs médicaux et des produits
- Vérification de la conformité des éléments de l'environnement : température de la salle, hygrométrie, renouvellement de l'air, lumière, filtres...
- Lecture des moyens de contrôle et de maintenance
- Mise en œuvre et contrôle d'opérations de bio nettoyage, pour les locaux et les équipements
- Contrôle de la remise en état de la propreté des locaux et de l'environnement opératoire

Stérilisation des dispositifs médicaux

- Contrôle de l'état de stérilité des dispositifs médicaux
- Mise en œuvre et contrôle des procédures et des modes opératoires de pré-traitement, de désinfection, de stérilisation et de maintenance des dispositifs médicaux réutilisables
- Réalisation et contrôle d'opérations de stérilisation,

Tri, conditionnement et évacuation des déchets et des dispositifs médicaux utilisés

- Tri des déchets en cours et après intervention
- Opération de traitement des déchets : conditionnement et évacuation
- Vérification de l'évacuation de déchets spécifiques (stimulateurs, pièces anatomiques, déchets chimiques, déchets contaminés...)

4. Mise en œuvre de mesures de qualité et de sécurité en bloc opératoire et dans les secteurs associés

Contrôle de la qualité

- Réalisation des mesures de contrôle de la qualité
- Vérification de la mise en place des procédures qualité
- Vérification des mesures de sécurité (accidents d'exposition au sang, protections radio ionisantes...)
- Signalement des évènements indésirables (accidents d'exposition au sang...)
- Contrôle de la qualité de la mise en œuvre des procédures de stérilisation
- Contrôle des mesures prises par l'équipe dans le domaine de la gestion des risques

Gestion des risques encourus par le patient

- Vérification de l'identité du patient et de l'identification de l'intervention
- Prévention des risques liés à l'installation : compressions vasculo-nerveuse ou cutanées, élongations, luxation, inconfort..., en collaboration avec les autres membres de l'équipe

- Mise en œuvre des mesures de sécurité et d'ergonomie lors des différents transferts
- Opérations visant à éviter l'hypothermie de l'opéré
- Surveillance des risques liés à l'utilisation de dispositifs spécifiques : bistouri électrique, garrot...
- Observation des signes de risques liés à la situation opératoire
- Opérations visant à la gestion des risques de contamination bactérienne, virale ou par agents transmissibles non conventionnels (ATCN)

Gestion des risques liés à la criticité de l'intervention

Gestion des risques liés à l'hygiène

- Réalisation d'opérations spécifiques en cas de contamination bactérienne, virale ou agents transmissibles non conventionnels (ATNC)
- Gestion de l'acheminement et traçabilité des divers prélèvements

Gestion des risques auxquels le personnel est exposé

- Application et contrôle des mesures de protection du personnel : accidents d'exposition au sang, radioprotection, ergonomie...

Opérations de traçabilité

- Écriture et vérification des documents de traçabilité
- Réalisation de la fiche de suivi d'intervention en vue de la traçabilité
- Contrôle de l'ensemble des paramètres prévus par les procédures sur les documents de traçabilité à l'ouverture de la salle, après chaque intervention et à la fermeture de la salle
- Enregistrements de tous les éléments de contrôle de la traçabilité : données spécifiques à la gestion des risques, données sur les produits spécifiques (d'origine humaine...), implants...
- Traçabilité de l'acheminement des divers prélèvements

5. Gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits en bloc opératoire et dans les secteurs associés

Approvisionnement et gestion des réserves

- Commande de produits pharmaceutiques (dispositifs médicaux à usage unique, médicaments...)
- Choix de dispositifs médicaux y compris les équipements en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale
- Enregistrement d'informations concernant les dispositifs médicaux (DMS, équipements...)
- Contrôle de l'état des stocks des équipements et des dispositifs médicaux
- Vérification du rangement et organisation des stocks
- Contrôle de l'état des dotations de la pharmacie et de tous les services logistiques (lingerie,...)
- Réception des livraisons

- Vérification de la conformité de la commande
- Vérification des dispositifs médicaux et équipements en prêt ou en dépôt
- Vérification des supports documentaires
- Rédaction de procédures de substitution en cas d'indisponibilité de dispositifs médicaux

Contrôle de l'instrumentation

- Vérification de la fonctionnalité des instruments
- Mise en œuvre et vérification de leur reconstitution
- Contrôle des conteneurs d'instruments

Contrôle de l'opérationnalité des équipements

- Vérification de l'état de fonctionnement des équipements : éclairage opératoire, aspiration, insufflateurs,...
- Suivi de l'état de maintenance des équipements : vérification des fiches, des dates...
- Entretien et maintenance journalière de certains équipements
- Déclaration d'incidents dans le cadre de la matériovigilance

6. Transmission d'information, organisation, planification en bloc opératoire

Élaboration et utilisation d'informations

- Lecture de documents de planification du travail
- Rédaction de procédures d'organisation et de réalisation des activités de soins
- Saisie des données liées à l'intervention et au patient : dossier médical, dossier de soins, documents...

Organisation des soins et d'activités

- Rédaction et diffusion du programme opératoire prévisionnel
- Planification des activités de la journée en fonction du programme opératoire
- Coordination entre les différentes équipes chirurgicales, dans une salle d'opération
- Mesures et études de charge de travail en vue de répartir au mieux les activités
- Répartition d'activités avec les différents membres de l'équipe
- Planification d'activités à moyen terme

Coordination des activités avec les autres unités

- Coordination des activités liées à l'intervention entre le bloc et les services hospitaliers (hospitalisation, laboratoire, radio, stérilisation centralisée, services économiques, bureaux médicaux...)
- Coordination d'activités avec des partenaires extérieurs : fournisseurs de matériels, laboratoires pharmaceutiques et industriels, lieux de traitement externalisé de la stérilisation...

Transmission d'informations

- Échanges d'information avec les services d'hospitalisation et la salle post interventionnelle
- Transmission orale d'informations vers les médecins et les professionnels de santé en per opératoire
- Enregistrement de données sur différents documents utilisés pour les soins : dossier patient, feuilles de traçabilité, feuille d'événements indésirables, fiche de suivi interventionnelle, compte rendu opératoire, déclaration de vigilances...
- Prise de parole en réunion de service ou de transmission entre équipes de soins, réunions du conseil de bloc
- Rédaction de comptes rendus de réunion
- Alerte dans les situations d'urgence

7. Formation et information des équipes pluridisciplinaires et des stagiaires en bloc opératoire et dans les secteurs associés

Accueil des stagiaires ou de nouveau personnel

- Délivrance d'informations et de conseils au stagiaires ou au nouveau personnel : habillage en tenue de bloc, circuits du personnel et du matériel, et comportement en unité protégée, asepsie progressive etc.
- Entretien d'accueil de stagiaire ou de nouveau personnel
- Réalisation de documents de présentation du service ou d'accueil

Encadrement d'équipes pluriprofessionnelles

- Mesure du niveau de connaissances de la personne encadrée
- Conseil et information aux membres de l'équipe
- Formation des médicaux et paramédicaux : traitement des mains...
- Démonstration de soins et d'activités
- Transmission de savoirs faire et de connaissances sur les modalités du soin, le cadre éthique nécessaire à l'approche du patient, et l'organisation du travail
- Réajustement d'activités réalisées par des stagiaires ou de nouveaux personnels
- Information, conseil auprès du personnel non permanent au bloc opératoire

Formation

- Élaboration d'un projet d'encadrement au bloc opératoire
- Rédaction d'objectifs de stage
- Intervention en institut de formation
- Réalisation de cours ou partage sur la pratique professionnelle en institut de formation

Évaluation

- Rédaction des feuilles d'évaluation et de validation des stagiaires
- Élaboration de documents d'évaluation des stagiaires avec les équipes pédagogiques
- Réalisation d'évaluations de pratiques des stagiaires
- Interventions dans des jurys

8. Réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, formation personnelle spécifiques des activités péri-opératoires

- Réalisation d'études et de recherches dans le cadre d'évaluation de pratiques ou de matériel
- Constitution d'une base d'information sur les connaissances professionnelles en relation avec l'évolution des techniques chirurgicales, des technologies, et de la réglementation
- Recherche sur des bases de données existantes dans les domaines du soin et de la santé
- Lecture de revues professionnelles et de travaux de recherche infirmiers de bloc opératoire
- Rédaction et présentation de travaux
- Actualisation des connaissances
- Formation professionnelle